

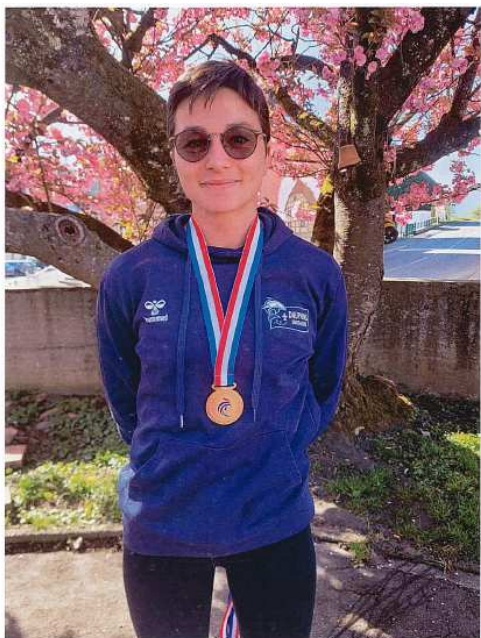


COMMUNE DE
HEIMERSDORF

D'HEIM EM DORF

Bulletin trimestriel n°483 Juillet - Septembre 2026

Bonnes vacances ...



*Aux lecteurs
du D'Heim Em Dorf*

Dédicace pour les lecteurs du bulletin
de Mme Lilou Girardet, championne
de natation, lors de sa visite à l'école !



L'équipe enseignante mise à l'honneur par M. le Maire et
M. l'Adjoint lors de la fête de fin d'année de l'école.

... et bel été à tous !

Don du sang

Vendredi 10 juillet

de 16h30 à 19h30

à la salle polyvalente de
Heimersdorf

Spectacle d'été

Dimanche 19 juillet

à 19h30

Au plateau sportif à côté
de l'école de Heimersdorf

Excursion

Mardi 21 juillet

de 14h à 17h

Départ du parking de
l'Eglise de Heimersdorf

Le mot du Maire



Cet éditorial s'ouvre malheureusement sur une note de tristesse. À quelques jours d'intervalle, notre commune a perdu deux anciens conseillers municipaux, HEINIS Bernard et BRAND René, qui ont siégé ensemble au conseil municipal de 1995 à 2014.

Tous deux ont consacré près de vingt années au service de notre village, avec discrétion, fidélité et un profond sens de l'intérêt général. J'ai eu le privilège de partager avec eux leur dernier mandat, et je garde le souvenir de deux hommes profondément attachés à notre commune.

Bernard a également marqué la vie locale par son engagement de sapeur-pompier volontaire. René, très investi dans le monde associatif, était notamment secrétaire des Randonneurs et des Donneurs de sang. Fidèle à son engagement pour notre village, il a poursuivi jusqu'au bout la rédaction d'articles pour ce bulletin municipal ; celui que vous lirez dans cette édition sera le dernier qu'il nous aura confié.

Avec le Conseil municipal, je tiens tout simplement à leur rendre hommage pour ces années d'engagement au service de notre collectivité. Leur investissement, leur disponibilité et leur attachement à notre village resteront une source de respect et un exemple de l'engagement citoyen qui fait vivre une commune.

Canicule

L'été s'est installé sous des températures particulièrement élevées. La semaine de canicule que nous venons de traverser, avec des épisodes de vigilance orange puis rouge, nous rappelle que ces phénomènes climatiques deviennent plus fréquents et qu'ils nous obligent à adapter nos habitudes.

Face à cette situation, **notre secteur est désormais placé en alerte renforcée sécheresse**. Je remercie chacun de respecter les restrictions d'usage de l'eau mises en place afin de préserver cette ressource indispensable.

Je souhaite également inviter chacun à faire preuve de vigilance, tant pour sa propre santé que pour celle de ses proches et de ses voisins, en particulier les personnes les plus fragiles. La solidarité de proximité est un réflexe précieux dans ces périodes.

Vous trouverez dans ce bulletin les principales restrictions et les informations utiles à ce sujet.

Fête de l'école et rentrée de septembre

Malgré les fortes chaleurs qui nous ont conduits à adapter son organisation, la fête de l'école a une nouvelle fois été un très beau moment de partage. Il paraissait essentiel de maintenir le spectacle afin que les enfants puissent présenter le fruit de leur travail. Au regard de la qualité de leur prestation, nous pouvons tous dire que ce choix était le bon.

Je tiens à féliciter chaleureusement les élèves pour leur enthousiasme et leur investissement, ainsi qu'à remercier les enseignants, l'ATSEM, les AESH, les parents d'élèves et l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Cette fête marquait également la fin d'une année scolaire particulière et ouvrait une nouvelle étape pour notre regroupement scolaire avec Hirsingue. À la rentrée de septembre, une nouvelle organisation sera mise en place, toujours avec la même ambition : offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage.

Journée citoyenne

La sixième Journée citoyenne **se déroulera le samedi 19 septembre**. Je vous invite d'ores et déjà à réserver cette date et à participer à ce rendez-vous devenu incontournable de la vie de notre village.

Au-delà des travaux réalisés, cette journée est avant tout un moment de partage, de convivialité et d'engagement au service de notre commune. Chacun peut y apporter sa contribution, quels que soient son âge ou ses compétences.

Le programme détaillé ainsi que les modalités d'inscription vous seront communiqués début août. J'espère vous retrouver nombreux pour faire vivre, ensemble, cette belle dynamique citoyenne.

Spectacle Un Été dans le Sundgau

Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer que notre commune accueillera, pour la 2^{ème} année consécutive, un spectacle de **la saison Un Été dans le Sundgau**. Cette année, le plateau sportif servira de scène à « **Feu Madame Singer** », une belle occasion de partager un moment culturel au cœur de notre village. À l'issue de la représentation, l'Amicale des sapeurs-pompiers proposera une petite restauration afin de prolonger cette soirée dans un esprit de convivialité.

Je vous invite également à découvrir la sortie nature consacrée à nos étangs et à nos vergers, une belle manière de redécouvrir les richesses de notre patrimoine local.

Toutes les informations relatives à ces rendez-vous, ainsi qu'à la prochaine rentrée scolaire, sont à découvrir dans les pages de ce bulletin.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et vous donne rendez-vous lors de ces prochains moments de partage.

Michel DESSERICH, votre Maire

Etat civil

Naissance



- Le 4 juin 2026 est née **Hélène TETU**
Fille de Elora PAYET et Géraud TETU, domiciliés 11 rue de Feldbach.

Sincères félicitations et bienvenue à Hélène !

Mariages

se sont unis par les liens du mariage :

- le 30 mai 2026, **Lou-Jane VASSEUR** et **Manuel LEVET**
- le 27 juin 2026, **Catherine LATSCHA** et **Jean-Marc BAYSANG**



Félicitations aux Mariés
et tous nos vœux de
bonheur !



Anniversaires

- 90 ans** : le 4 avril 2026 **Madame JELSCH Jeanne**, domiciliée au 34 rue de Bisel
- 85 ans** : le 5 mai 2026 **Madame BLONDÉ Marguerite**, domiciliée au 24 rue de Bisel
- 85 ans** : le 3 juin 2026 **Monsieur FEDERSPIEL Ernest**, domicilié au 4 rue Principale

Nous adressons nos sincères félicitations à Mme Jelsch, Mme Blondé et M. Federspiel !



Décès

- Le 2 juin 2026, **Monsieur Jean-Claude MARMÉ**, né le 14 octobre 1964.
- Le 27 juin 2026, **Monsieur René BRAND**, né le 5 juin 1954.
- Le 28 juin 2026, **Monsieur Bernard HEINIS**, né le 6 décembre 1947.



Nous adressons nos sincères condoléances aux familles en deuil.

Une année charnière pour notre école

L'année scolaire qui s'achève restera une étape importante dans l'histoire de notre école.

Elle marque le début d'une nouvelle organisation au sein du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) entre Heimersdorf et Hirsingue, construite avec un objectif partagé : offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage tout en assurant la pérennité de notre école.



Avant d'évoquer cette nouvelle organisation, je souhaite adresser, au nom de la commune, mes plus sincères remerciements à l'ensemble de l'équipe éducative. Enseignantes, ATSEM, AESH, personnels et intervenants ont accompagné nos enfants tout au long de l'année avec professionnalisme, bienveillance et disponibilité. Leur engagement quotidien mérite toute notre reconnaissance.

Je tiens également à remercier les parents d'élèves et les bénévoles qui participent activement à la vie de l'école. Malgré les fortes chaleurs qui nous ont contraints à adapter l'organisation de la fête de fin d'année, les enfants ont pu présenter un magnifique spectacle, récompense de leur travail et de celui de leurs enseignants. Ce fut un très beau moment de partage qui illustre parfaitement la vitalité de notre communauté scolaire.

À compter de la rentrée de septembre, les élèves de maternelle, de CP et de CE1 seront accueillis sur le site de Hirsingue. Cette évolution est le fruit d'un travail conduit conjointement par les deux communes, les directrices des écoles et les services de l'Éducation nationale. Elle permettra notamment de maintenir une direction unique pour le regroupement scolaire tout en garantissant une organisation cohérente et durable.

Cette nouvelle étape ne modifie en rien l'engagement de la commune de Heimersdorf. Nous continuerons à prendre toute notre place au sein du RPI, dans un esprit de confiance, de dialogue et de partenariat avec la commune de Hirsingue et l'ensemble de la communauté éducative. Notre priorité restera toujours la même : agir dans l'intérêt des enfants.

Car une école n'est pas seulement un bâtiment. C'est avant tout un lieu de vie, de transmission et d'apprentissage. Ce sont des enfants qui grandissent, des enseignants et des personnels qui s'investissent chaque jour, des familles qui accompagnent leurs enfants et des collectivités qui travaillent ensemble avec une ambition commune : permettre à chaque élève de s'épanouir et de réussir.

À toutes celles et tous ceux qui contribuent, chaque jour, à faire vivre notre école, j'adresse mes plus sincères remerciements et mes vœux de réussite pour cette nouvelle rentrée.

Michel Desserich
Maire

EXTRAITS DES PRINCIPALES DECISIONS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 13 avril 2026

ONF : approbation du programme d'actions et de coupes 2026.

En application de l'article D 214-21 du Code Forestier, les services de l'Office National des Forêts proposent un programme d'actions préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier communal.

Monsieur le 1^{er} Adjoint détaille à l'Assemblée le programme :

- Travaux de maintenance – parcellaire 5 590 € HT
- Travaux sylvicoles 10 250 € HT
- Travaux d'infrastructure 1 570 € HT
- Travaux défense des forêts contre l'incendie 610 € HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE ce programme de travaux estimés à 18 020 € HT

Et ses honoraires d'ATDO-MOE estimés à 1 942,20 € HT

CHARGE M. le 1^{er} Adjoint de signer le devis de travaux.

Monsieur le 1^{er} Adjoint présente ensuite le tableau de programmation des coupes 2026 proposé par l'ONF.

Volume prévisionnel des coupes : 935 m³

Recettes d'exploitation estimées : 69 900 € HT

Dépenses d'exploitation estimées : 28 626 € HT

Le bilan net prévisionnel est de 41 274 € HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le programme des coupes 2026 ;

CHARGE M. le 1^{er} Adjoint de signer les documents y afférents.

Réunion du 19 mai 2026

Désignation des représentants du Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers.

Le comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires est composé de représentants de la commune qui n'ont pas la qualité de sapeur-pompier volontaire et de représentants des sapeurs-pompiers volontaires du corps communal.

Les représentants des sapeurs-pompiers volontaires comprennent un représentant de chacun des grades.

Vu l'arrêté du 7 novembre 2005 portant organisation des comités consultatifs communaux et intercommunaux

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité,

- PREND ACTE des membres désignés par le corps communal des sapeurs-pompiers :

<u>Grade ou appellation</u>	<u>Titulaire</u>
Sapeur de 2 ^{ème} classe ou de 1 ^{ère} classe	SANNER Lorik
Caporal ou caporal-chef	LIEGEOIS Rémi
Sergent ou sergent-chef	MESSERLIN Cyril

Adjudant ou adjudant-chef	KUSTER Yann
Lieutenant	SANNER Manuel

- **DESIGNE** les représentants de la commune, dans la limite du nombre de représentants des sapeurs-pompiers volontaires :

<u>Titulaire</u>
DESSERICH Michel - Maire
BETSCHA Christophe - 3 ^e Adjoint
EBERHARDT Stéphane - Conseiller municipal
EUVRARD Christophe - Conseiller municipal
BETSCHA Nicolas - Conseiller municipal

Création des commissions thématiques et désignation des membres.

Le Maire expose au Conseil municipal qu'il convient d'organiser le travail municipal autour de commissions thématiques chargées d'étudier les dossiers relevant de leur domaine de compétence et de préparer les travaux du Conseil municipal.

Il propose au Conseil municipal de créer les trois commissions thématiques suivantes :

- la Commission Urbanisme ;
- la Commission Vie locale et Associations ;
- la Commission Enfance, Jeunesse et Lien communal.

Vu l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité d'associer les conseillers municipaux au suivi des affaires communales et à la conduite des projets municipaux ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

Article 1 – Approbation de la création des commissions thématiques

Le Conseil municipal approuve la proposition du Maire et décide expressément de créer, à compter de ce jour, les trois commissions thématiques communales suivantes :

1. la Commission Urbanisme ;
2. la Commission Vie locale et Associations ;
3. la Commission Enfance, Jeunesse et Lien communal.

Article 2 – Attributions des commissions

1. Commission Urbanisme

Cette commission est chargée :

- du suivi des documents d'urbanisme, notamment du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;
- de la réflexion sur l'évolution du village et l'aménagement du territoire communal ;
- du suivi des bâtiments vacants et des possibilités de valorisation ;
- de la préservation et de l'amélioration du cadre de vie ;
- du suivi de la voirie communale ;
- du suivi de l'adressage communal.

2. Commission Vie locale et Associations

Cette commission est chargée :

- de l'organisation des fêtes et cérémonies ;
- de la journée citoyenne ;
- des relations avec les associations ;
- de la gestion de la salle communale ;

- de l'analyse des demandes de subventions.

3. Commission Enfance, Jeunesse et Lien communal

Cette commission est chargée :

- de proposer et mettre en œuvre des actions en faveur des enfants et des jeunes ;
- de maintenir le lien avec les familles ;
- de favoriser la participation des jeunes à la vie locale ;
- d'accompagner la mise en place d'un Conseil des jeunes citoyens ;
- d'organiser des manifestations dédiées.

Outre les membres du Conseil municipal désignés ci-après, cette commission a vocation à associer des personnes extérieures à la commune ou au Conseil municipal (parents, habitants volontaires, enseignants ou toute autre personne ressource). Ces participants prennent part aux travaux de la commission avec voix consultative uniquement et ne disposent d'aucun droit de vote.

Article 3 – Désignation des membres

Les membres des commissions thématiques sont désignés par le Conseil municipal, sur proposition du Maire.

La désignation a lieu à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Le vote se déroule à main levée, sauf demande de scrutin secret dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Article 4 – Composition des commissions

Commission Urbanisme

- Président : Michel DESSERICH, Maire
- Membres :
 - Marie-Christine FEDERSPIEL
 - Christian SCHNEBELEN
 - Christophe BETSCHA
 - Joe SCHLURAFF
 - Danielle SPECKLIN
 - Caroline FEDERSPIEL
 - Isabelle GASSER
 - Manuel SANNER
 - Stéphane EBERHARDT

Commission Vie locale et Associations

- Présidente : Marie-Christine FEDERSPIEL, 2^e Adjointe
- Membres :
 - Caroline FEDERSPIEL
 - Katia HAEGY
 - Myriam MISLIN
 - Monique HARNIST
 - Isabelle GASSER
 - Nicolas BETSCHA
 - Michel DESSERICH
 - Christian SCHNEBELEN

Commission Enfance, Jeunesse et Lien communal

- Président : Michel DESSERICH
- Membres du Conseil Municipal :
 - Marie-Christine FEDERSPIEL
 - Katia HAEGY
 - Myriam MISLIN
 - Isabelle GASSER
 - Christophe EUVRARD

Les autres participants à cette commission pourront être associés ultérieurement par simple invitation du président de la commission, sans qu'il soit nécessaire de procéder à une nouvelle délibération du Conseil municipal.

Prise en charge de l'enlèvement des nids de frelons asiatiques.

Le Maire expose au Conseil municipal que le frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina*) est une espèce exotique envahissante dont la prolifération représente un risque pour la sécurité des personnes, en particulier pour les personnes allergiques, et une menace importante pour les abeilles, l'apiculture et la biodiversité.

Il indique que la destruction rapide des nids permet de limiter les dangers pour la population et de freiner l'extension de cette espèce sur le territoire communal.

Il précise qu'au regard de ces enjeux de sécurité publique et de protection de l'environnement, il apparaît opportun que la commune organise et prenne en charge les interventions de destruction des nids de frelons asiatiques situés sur les propriétés privées des administrés, sous réserve de l'accord écrit des propriétaires ou occupants concernés.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE :

Article 1 – Mise en place du dispositif

La commune organise et prend en charge financièrement la destruction des nids de frelons asiatiques situés sur les propriétés privées des administrés domiciliés sur le territoire communal à compter du 19 mai 2026.

Article 2 – Conditions de prise en charge

La prise en charge est subordonnée :

- à la confirmation qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques ;
- à la signature préalable d'une autorisation écrite d'accès à la propriété par le propriétaire ou l'occupant ;
- à l'intervention exclusive du prestataire mandaté par la commune.

Article 3 – Prestataire

Le Maire est autorisé à conclure tout contrat, devis ou convention avec une entreprise spécialisée pour la réalisation de ces interventions.

Article 4 – Responsabilité

La commune agit en qualité de donneur d'ordre. L'entreprise mandatée demeure seule responsable de l'exécution technique de la prestation et doit être couverte par une assurance responsabilité civile professionnelle.

Article 5 – Crédits budgétaires

Les dépenses correspondantes seront imputées aux crédits inscrits au budget communal.

Article 6 – Exécution

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Réunion du 15 juin 2026

Attribution de subventions.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de donner une suite favorable aux propositions d'attribution de subventions étudiées par la Commission Vie locale et Associations.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer à :

- Association Part'Age Sep-Wal :	150 €
- Association Mieux Vivre à St Morand :	150 €
- Association Les amis des personnes âgées de Luppach :	150 €
- Amaelles Apalib :	548 €
- Amaelles Apamad :	228 €
- Union Départementale des Sapeurs-Pompiers	160 €
- Delta Revie	50 €
- ARAHM	50 €
- APL Krummweiher :	200 €
- Le Souvenir Français	50 €
- AFAPEI Sud Alsace	150 €

Montant total des subventions attribuées : 1 886 €

Spectacle d'été

Dimanche 19 juillet 2026 à Heimersdorf

Cette année, la Commune de Heimersdorf a le plaisir d'accueillir à nouveau un spectacle proposé dans le cadre des animations d'été de la Communauté de Communes Sundgau.

La Compagnie Le Grand Colossal théâtre proposera le spectacle théâtral "**Feu Madame Singer**" le **dimanche 19 juillet à 19h30 sur le plateau sportif** à côté de l'école.

Venez nombreux pour partager ce moment de détente et de convivialité.

A la fin du spectacle, l'amicale des Sapeurs-Pompiers proposera une petite restauration.

Dimanche 19.07.26 - 19h30

Feu Madame Singer

Cie Le Grand Colossal théâtre

PLATEAU SPORTIF - HEIMERSDORF



Dans une ville périurbaine en proie à une grève des éboueurs, les habitants d'une résidence tentent de continuer à vivre dignement.

Paul Poupon, lui, a secrètement décidé de tout quitter, la résidence, la ville, son travail.

Ses voisins, eux, ont décidé qu'il était leur chef.

Et puis Madame Singer a été assassinée...



Excursion "Entre vergers et étangs "

Mardi 21 juillet 2026

Le **mardi 21 juillet de 14h à 17h**, la Communauté de Communes Sundgau propose également une excursion au départ de Heimersdorf.

En partenariat avec la Maison de la Nature du Sundgau, observez les oiseaux typiques des vergers, découvrez la vie des étangs nichés au cœur de la forêt ou encore revivez une page de la 1ère Guerre mondiale à travers des vestiges du passé ...

Départ de l'Eglise de Heimersdorf à 14h.



Mardi 21.07.26 - 14h-17h

entre vergers et étangs

Maison de la Nature du Sundgau

RDV À L'ÉGLISE - HEIMERSDORF

« Un été dans le Sundgau 2026 » : vous trouverez le programme complet des animations estivales sur le site internet de la Communauté de Communes Sundgau : www.cc-sundgau.fr



HEIMERSDORF

Samedi 19 septembre 2026

de 8h30 à 12h30

La 6^e édition de la Journée Citoyenne à Heimersdorf aura lieu le samedi 19 septembre 2026.

Comme chaque année, cette demi-journée a pour objectif de rassembler les habitants de notre village autour d'un objectif commun : améliorer notre cadre de vie grâce à des actions bénévoles et solidaires par des petits projets utiles pour la collectivité.

Vous êtes tous invités à y participer, quels que soient votre âge, vos compétences ou vos expériences !

Cette année, nous proposons les actions suivantes :

- Entretien des hôtels à insectes et nichoirs des oiseaux
- Nettoyage des panneaux et miroirs
- Création de décorations pour le village (Noël, armoiries du village, etc...)
- Nettoyage tables et chaises salle polyvalente et optimisation du rangement
- Entretien des espaces verts (parvis de l'église, espace de jeux, salle polyvalente, cimetière, etc...)
- Délimitation de parcelles en forêt
- ...

Appel à projets

Si vous avez un projet ou une idée que vous souhaitez partager, n'hésitez pas à nous en faire part dès que possible, en contactant le secrétariat de Mairie.

Après l'effort, le réconfort !

Pour clore la Journée Citoyenne et remercier tous les bénévoles, un repas sera offert par la Commune vers 12h30.

Après la matinée consacrée aux différents chantiers, les participants se retrouveront autour d'un moment de convivialité bien mérité.

Cette année, un délicieux couscous sera partagé entre les bénévoles, l'occasion de reprendre des forces, d'échanger sur les réalisations de la matinée et de prolonger les rencontres dans une ambiance chaleureuse !

**Nous vous donnons rendez-vous
Samedi 19 septembre 2026 à 8h30 !
Venez nombreux pour partager ce
moment de convivialité et d'échanges !**

*Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en Mairie
par téléphone au 03 89 40 51 51
ou par mail heimersdorf.mairie@wanadoo.fr*



QUÊTE AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La quête pour le cancer est achevée avec un solde de **5 525 €**.

Merci pour votre générosité et votre collaboration durant ces nombreuses années !

Anne-Lise Schalk, Colette Heinrich et Nicole Muller lancent un **appel** pour des **volontaires** qui prendront le relais pour continuer la quête.

Merci de vous adresser à la Mairie.

Nous serons prêtes à donner les renseignements nécessaires.

Anne-Lise, Colette et Nicole.



Opération Brioches 2026

Cette année, l'Opération Brioches au profit de l'APEI se déroulera **du mardi 8 septembre au samedi 12 septembre 2026**.

Organisée au profit de l'**APEI – Fonds de dotation de Hirsingue**, l'opération a pour but de soutenir les personnes en situation de handicap accompagnées par l'association.

L'intégralité des recettes issues de la vente des brioches sera consacrée au bien-être et à l'amélioration du cadre de vie de ces personnes accueillies.

Mairie

Appartement à louer

Un des deux logements communaux au-dessus de la Mairie est à nouveau vacant et disponible à la location, suite au départ de l'ancienne locataire.

Cet appartement en duplex se compose de 4 pièces pour une superficie de 80m², cuisine équipée, chauffage communal bois. Si vous êtes intéressés, contactez le secrétariat de Mairie au 03 89 40 51 51.

Borne de collecte de vêtements



Une borne de collecte EBS Relais Est est disponible depuis le mois de juin sur le parking de la Mairie de Heimersdorf, près de l'aire de jeux.

Cette borne a pour objet de collecter les articles suivants :

- tous les vêtements homme, femme, enfant et les accessoires de mode
- le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux, etc ...)
- les chaussures attachées par paire/petite maroquinerie.

Tous ces articles doivent être PROPRES ET SECS, et conditionnés en sac fermé.

Sont exclus de la collecte :

- tous les articles non textiles,
- tous les articles textiles souillés (produits chimiques, peinture, poils d'animaux, moisissure ...)
- les matelas, couettes, coussins, sommiers, moquettes, toiles cirées, valise,
- les chutes de textiles,
- les chiffons usagés.



Comme annoncé dans notre dernier bulletin communal, nous avons le plaisir de vous présenter l'arbre à souhaits.

Installé près du Wachthisla, il vous invite dès à présent à venir découvrir les citations et les vœux qui l'ornent déjà.

Il n'est pas trop tard pour confier vos propres pensées à ses branches : des coupons de tissu sont encore à votre disposition en mairie. Tout au long des mois de juillet et d'août, vous pourrez continuer d'enrichir cet arbre de vos messages, en profitant de la fraîcheur et de la mélodie de la fontaine.



Nous vous remercions de tout cœur pour votre participation.

Les Fées Mains

💧 Sécheresse – Passage en alerte renforcée : des restrictions d'usage de l'eau entrent en vigueur

En raison de la dégradation de la situation hydrologique, la Préfecture du Haut-Rhin a placé le bassin **Ill amont**, dont fait partie **Heimersdorf**, en **niveau d'alerte renforcée**.

Vous trouverez dans le visuel ci-dessous les principales restrictions qui s'appliquent aux particuliers

➡ Consultez l'arrêté préfectoral complet sur le site internet de la commune.



SÉCHERESSE

ALERTE RENFORCÉE

RESTRICTIONS OBLIGATOIRES

La commune de **HEIMERSDORF** est concernée par les mesures d'**alerte renforcée** décidées par le préfet du Haut-Rhin pour le bassin de l'Ill amont.

Afin de préserver nos ressources en eau, des restrictions s'appliquent à tous les particuliers.



PÉRIODE DE VALIDITÉ DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

DU 3 JUILLET 2026 AU 1^{er} NOVEMBRE 2026

Ces mesures sont applicables sur toute la période, jusqu'à leur levée ou leur modification.

ARROSAGE DES JARDINS POTAGERS	ARROSAGE DES PELOUSES ET ESPACES VERTS	LAVAGE DES VÉHICULES	NETTOYAGE DES TERRASSES, FAÇADES, COURS, TROTTOIRS	REMPLISSAGE DES PISCINES PRIVÉES
				
INTERDIT DE 8 H À 20 H	INTERDIT	INTERDIT À DOMICILE	INTERDIT	INTERDIT
Arrosage autorisé uniquement le soir, la nuit ou tôt le matin.	Sauf cas particuliers prévus par l'arrêté (préservation d'arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins d'1 an, etc.).	Autorisé uniquement dans les stations professionnelles équipées d'un système haute pression et/ou de recyclage de l'eau.	Sauf impératif de salubrité publique.	Sauf si le chantier de construction est déjà engagé.



Le non-respect des mesures de restrictions est passible d'amendes.
Pour connaître le détail des mesures et les évolutions de la situation, consultez l'arrêté préfectoral :



Arrêté préfectoral disponible sur le site de la Préfecture du Haut-Rhin : www.haut-rhin.gouv.fr

ADOPTONS LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN

 Prendre des douches courtes et éviter de laisser couler l'eau inutilement.	 Faire fonctionner les lave-linge et lave-vaisselle uniquement pleins.	 Vérifier et réparer les fuites sur les installations domestiques.	 Récupérer l'eau de pluie quand c'est possible pour les usages autorisés.	 Chaque geste compte pour préserver notre ressource en eau.
---	--	--	--	---



L'eau est une ressource précieuse aujourd'hui et pour demain. Adoptons des **gestes simples et durables** toute l'année.



Même en dehors des périodes d'alerte, continuons à prendre soin de notre ressource en eau chaque jour.



CANICULE : CONSEILS ET INFORMATIONS

DURANT UN PIC DE CHALEUR, QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?



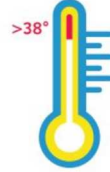
CRAMPE



FATIGUE
INHABITUELLE



MAUX DE TÊTE



FIÈVRE > 38°C



VERTIGES
OU NAUSÉES



PROPOS
INCOHÉRENTS

SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VICTIME D'UN MALAISE, APPELEZ LE 15



VAGUE DE CHALEUR

Face aux fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes



Buvez de l'eau
régulièrement



Maintenez votre
logement frais :
fermez les fenêtres
et volets la journée



Mouillez-vous
le corps



Ne buvez pas
d'alcool



Évitez les
efforts physiques



Donnez et prenez
des nouvelles
de vos proches



La plateforme
téléphonique
d'information « canicule »

0800 06 66 66

Appel gratuit entre 9h et
19h depuis un poste fixe.

En cas de malaise, de grosse
fatigue, de maux de tête ou de
comportement inhabituel, il est
recommandé de contacter
rapidement les secours :

- Numéro d'urgence : **15**
(SAMU)

- Numéro européen : **112**

VAGUE DE CHALEUR

Face aux fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes en voiture :



Ne laissez jamais
une personne seule
dans une voiture



Si possible, décalez votre
trajet aux heures les
moins chaudes



Pensez à emporter de
l'eau et un brumisateur



Arrêtez-vous
régulièrement pour vous
reposer et vous rafraîchir



Rappel des bonnes pratiques du tri des déchets

MÉMO TRI

CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

Contacts

03 89 08 36 24
bien-trier@cc-sundgau.fr
www.cc-sundgau.fr

Horaires

de nos bureaux à ALTKIRCH

Lundi, mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-17h
Mardi : 9h-12h
Jeudi : 13h30-17h

Horaires

pour les 3 déchèteries  2m20
ALTKIRCH-ILLFURTH-WALDIGHOFFEN

Du lundi au vendredi : 10h-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h-18h
ILLFURTH fermé le mardi



Collecte en
porte à porte



Couvercle fermé
Sacs fournis par la CCS



Collecte en
porte à porte



Fournis par la CCS



Collecte en
porte à porte



Couvercle fermé
Sacs du commerce



Collecte en
apport volontaire



En cas d'alerte canicule de niveau 3 - alerte orange - émise par Météo France, les horaires d'accès dans les déchèteries seront les suivants :



- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30
- Le samedi de 8h à 17h en continu
- Attention déchèterie d'Illfurth fermée les mardis !

INFOS HORAIRES



Téléchargez
illiwap
et restez informés



Avant la collecte,
présenter les bacs/sacs la **veille au soir**
à partir de 18h.



Après la collecte,
vos bacs doivent être rentrés **au plus vite**
et, au plus tard le soir du jour de
collecte (conformément au règlement de collecte).



Merci

Pour le bien de tous,
merci de bien vouloir
respecter ces
consignes de tri.

La Com Com Sundgau à Altkirch
est à votre disposition pour
toutes informations
complémentaires. N'hésitez pas
à les contacter si besoin !

☎ 03 89 08 36 24

✉ bien-trier@cc-sundgau.fr

Les activités de la MJC Altkirch pour la prochaine rentrée ...

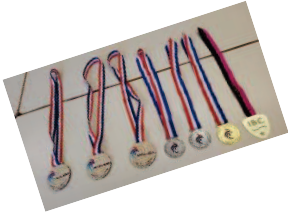
La MJC Altkirch sera présente à Heimersdorf les mercredis et vendredis ...
Au programme, des activités gymniques pour petits et grands !

- **Mini Gym avec Reine-France, le mercredi matin**
Pour les enfants scolarisés en maternelle (environ 3/5 ans), sans la participation des parents.
Découverte ludique de la motricité et de la latéralité, parcours et jeux.
- **Ludo Danz avec Reine-France, le mercredi matin et le vendredi en fin d'après-midi**
Découverte ludique en musique de la motricité, de la latéralité et du rythme, par la danse et le jeu.
- **Gym Adapté Séniors avec Samantha, le vendredi matin**
Séance collective sénior dynamique et adaptée à tous les niveaux, favorisant la santé physique et le bien-être. Rejoignez-nous pour des séances stimulante, conçues spécialement pour vous permettre de rester actif en toute convivialité avec des exercices concentrés sur la mobilité articulaire, accessible aux seniors de plus de 65 ans, et aux personnes ayant les articulations fragiles.
- **Pilates avec Samantha, le vendredi matin**
La méthode Pilates est une gym douce très accessible, visant à développer le corps de façon harmonieuse, rectifier les mauvaises postures, restituer la vitalité physique et stimuler l'esprit : respiration, concentration, contrôle, fluidité, centrage, ordre, relaxation!

Horaires, infos et inscriptions sur www.mjc-altkirch.fr



Des nouvelles de l'école...



La visite de Lilou Girardet et d'Isabelle Muller à l'école

Le 9 avril, dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique 2026, nous avons vécu de belles rencontres sportives.

Nous avons d'abord accueilli Lilou Girardet, nageuse des Dauphins de Saint-Louis. Elle est championne de natation et spécialiste de la brasse en eau froide. Elle détient un record du monde du 50 mètres brasse en eau froide.

Nous avons préparé des questions en classe et nous avons pu l'interroger.



Lilou Girardet nous a expliqué son parcours, ses réussites et les efforts nécessaires pour devenir sportive de haut niveau. Elle a parlé de l'importance de s'entraîner tous les jours, de bien dormir et d'avoir une alimentation équilibrée. Elle a aussi insisté sur la persévérance et le dépassement de soi. Elle nous a montré plusieurs de ses médailles, dont sa toute première. À la fin de la rencontre, nous avons pris des photos avec elle et elle nous les a signées.



Dans un second temps, Isabelle Muller, responsable du CDOS 68, est intervenue pour parler des Jeux Olympiques et Paralympiques. Elle nous a sensibilisés aux valeurs olympiques et à l'importance du sport.

Elle nous a raconté son expérience en tant que porteuse de la flamme olympique. Nous avons même pu toucher la torche !!! Peu de personnes ont cette chance ! Elle nous a aussi présenté sa tenue officielle, des souvenirs de cet événement, un

morceau de la tour Eiffel et des photos prises lors du relais de la flamme. Pour finir, elle nous a offert des autocollants et un livret sur les Jeux Olympiques.



Cette journée a été très enrichissante pour nous. Nous avons été très émus de pouvoir toucher la torche et de vivre cette belle expérience. Nous remercions Lilou Girardet et Isabelle Muller pour leur intervention et pour ce moment de partage.



La fête de fin d'année

En raison de la vigilance rouge canicule, notre spectacle de fin d'année a été reporté au mardi 30 juin au lieu du vendredi 26 juin.

Depuis plusieurs semaines, nous préparons cette fête avec beaucoup d'enthousiasme. Pour les chorégraphies, nous avons travaillé en trois groupes sur différentes musiques : *Mon étoile*, *Pop Corn Salé* et *Les Aventuriers*. Chacun a proposé des pas de danse et nous avons choisi ensemble ceux qui s'accordaient le mieux. Ce n'est pas toujours facile, car tout le monde a de bonnes idées, mais nous avons appris à faire des choix collectivement.



Pour les pièces de théâtre, nous avons été répartis en six groupes. Après avoir lu plusieurs textes, chaque élève a choisi le personnage qu'il souhaitait interpréter.

Nous avons ensuite appris nos rôles par cœur et nous nous sommes entraînés à plusieurs reprises en classe. Il ne suffit pas de connaître son texte : il faut aussi faire vivre son personnage en utilisant la bonne intonation et en exprimant des émotions.

Nous chanterons également plusieurs chansons, dont *Sacré Charlemagne*, *Prends* et *La ville que j'ai tant aimée*, qui viendront rythmer le spectacle.

Les CM2, pour leur dernière année à l'école de Heimersdorf, ont préparé des blagues et des devinettes afin de faire rire le public.

Entre certaines scènes, des élèves joueront aussi le rôle d'un répondeur téléphonique pour faire patienter les spectateurs de manière amusante.

Pour terminer la soirée, nous présenterons une dernière chorégraphie. Et pour surprendre le public, nous inviterons les spectateurs à se lever de leur place et à reproduire nos gestes pendant la danse finale. Un moment convivial et amusant que nous avons hâte de partager avec eux !

Nous sommes tous très heureux de monter sur scène et de partager ce moment avec nos familles. Nous avons travaillé avec sérieux, motivation et entraide. Nous espérons que chacun passera une excellente soirée, remplie de rires, d'émotions et de bonne humeur.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont permis de faire ce spectacle !



Le concours de dessin

La maîtresse nous a annoncé une très bonne nouvelle : nous allions participer à un concours de dessin. Nous étions très contents et motivés !

Le thème était : « *Comment imagines-tu le fond de l'océan ?* ». Le concours pour les élèves du CP au CM2 a commencé en mars-avril.

Nous avons d'abord fait des essais sur une feuille de brouillon. Cela nous a permis de tester nos idées et nos couleurs, et d'améliorer nos dessins. Ensuite, chacun a réalisé sa version finale avec soin, imagination et application.



Nous avons ensuite attendu environ trois mois avant de connaître les résultats.

Les gagnants ont reçu de jolis cadeaux : le premier prix était une boîte de coloriage, le deuxième un puzzle, et le troisième un sac. Tous les autres participants ont également reçu un cadeau : un taille-crayon. Nous remercions le Crédit Mutuel pour ces récompenses.

Nous avons beaucoup apprécié participer à ce concours. Tous les dessins étaient très réussis. Comme on le dit souvent : *l'important est de participer*.



À la découverte de Hirsingue

Le 29 mai 2026, les classes de CE1/CE2/CM1/CM2 se sont rendues au collège de Hirsingue pour une sortie découverte du village, accompagnées de Mme Boulanger, future professeure d'histoire.

Tout d'abord, nous avons été accueillis au collège, le temps que tout le monde soit réuni. Puis nous sommes entrés dans le hall. Mme Boulanger nous a posé des questions sur le village, notamment sur le blason de Hirsingue et celui de Heimersdorf, ainsi que sur le nom du collège. Nous avons appris que le collège s'appelle Jean-Paul de Dadelsen. Nous avons ensuite pu visiter la cour du collège.



La sortie s'est poursuivie dans le village. Nous avons découvert différents lieux et activités : une usine industrielle, un champ agricole, une maison à colombages, le Dorfhüs (lieu culturel de Hirsingue), l'église, une étude notariale, un immeuble d'habitat collectif, le centre commercial Leclerc, ainsi que la mairie, symbole de la vie politique.

Pour terminer la sortie, nous nous sommes rendus au Banholz pour réaliser dessiner les arches de la mairie de Hirsingue, puis nous avons pique-niqué et fait des jeux.

Cette sortie a été très intéressante. Nous avons beaucoup appris sur notre environnement et avons passé un très bon moment.



Projet "Heim im Wald"

Tout au long de l'année scolaire, nous avons travaillé avec un animateur de la Maison de la Nature dans le cadre du projet *Heim im Wald*.

Au début du projet, nous avons découvert les mammifères et leurs comportements. Nous avons aussi fabriqué de petites maisons pour les animaux. Ensuite, nous avons étudié les oiseaux et fait une randonnée pour observer la nature et découvrir les empreintes d'animaux.



Nous avons également appris à reconnaître les familles de petites bêtes : les insectes, les arachnides, les mollusques, les annélides, les myriapodes et les crustacés. Nous avons observé des chenilles, des araignées et des limaces. Lors de certains ateliers, nous avons capturé et observé des insectes, puis Baptiste, l'animateur, les a relâchés dans la nature.



Pour le dernier jour de l'intervention, nous avons fabriqué des hôtels à insectes que nous avons installés dans la cour de l'école. Nous avons utilisé de vrais outils comme une perceuse, une scie et des sécateurs.

Nous avons aussi participé à un jeu de rôle pour comprendre les décisions d'un maire et de ses conseillers municipaux. Nous avons découvert que chaque décision a des conséquences, parfois positives, parfois négatives, et qu'il est parfois difficile de satisfaire tout le monde.



Nous avons beaucoup apprécié ce projet, car il nous a permis de mieux connaître les animaux et les petites bêtes qui nous entourent.

Journée authentique à Feldbach

Le vendredi 22 mai 2026, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à Feldbach pour une journée de découverte autour des traditions et de la nature.



La matinée s'est déroulée au foyer rural. Il y avait aussi une école de Riespach.

Nous avons participé à trois ateliers : le tissage, le passage de la laine au fil et le tricot. Nous avons découvert différentes techniques et savoir-faire. Le tricot n'est pas une activité facile ! Nous avons aussi pu tester le vrai métier à tisser.

À midi, nous avons mangé leur pique-nique. Après le repas, nous avons profité d'un temps libre.



L'après-midi, nous avons retrouvé Adrien, animateur de la Maison de la Nature. Ensemble, nous sommes partis en forêt pour découvrir des plantes sauvages comestibles. Adrien nous a donné des cartes : nous devons nous repérer et comparer les paysages dans différentes époques. Ensuite, nous avons reçu des images de différentes plantes qui vivent en forêt et en lisière de forêt et nous avons dû les retrouver.



Nous avons appris à reconnaître des plantes comestibles, mais aussi des plantes toxiques qu'il ne faut surtout pas manger. Nous avons goûté des orties et avons découvert qu'elles peuvent être bonnes à manger. Nous avons aussi goûté des fleurs de trèfle. Adrien nous a expliqué comment cueillir les plantes sans se piquer ni se blesser.

Ensuite, nous sommes retournés au foyer rural de Feldbach.

Cette sortie a été très enrichissante et nous a permis de faire de belles découvertes.

Les élèves de
CE1/CE2/CM1/CM2 vous
souhaitent un bel été !!!



UNE SAISON 2025-2026 EXCEPTIONNELLE POUR LES BASKETTEURS



Les basketteuses et les basketteurs viennent de boucler une saison 2025-2026 exceptionnelle qui aura été couronnée par d'excellents résultats sur et en-dehors des terrains. L'Association Sportive de Heimersdorf (ASH) rattachée au Jura Alsacien Basket (JAB) en partenariat avec le Basket-Club de Vieux-Ferrette (BCVF) vient de terminer sa 68^{ème} saison sportive dont l'aventure de la balle orange a débuté en 1957 dans notre village.

Ci-après un rapide bilan de cette saison riche en résultats et en événements.

La palme revient aux U15 filles qui terminent vice-championnes du Haut-Rhin en s'inclinant seulement de 3 petits points en finale départementale. Elles ont aussi atteint le dernier carré en coupe en s'inclinant en ½ finale contre les Panthères de Mulhouse. A noter que les ½ finales de coupe et de championnat se sont jouées à domicile dans des salles comblées (plus de 200 spectateurs à chaque fois au gymnase de Ferrette et à la salle « A l'Orée du Bois » à Heimersdorf. Les filles ont été encouragées par un public fairplay venu nombreux.



Mention spéciale aussi aux séniors masculins 2 qui montent d'un niveau et accèdent à la DM3 après avoir réalisé une formidable saison. Bravo !



Superbe saison aussi des U18M qui ont décroché une très belle première place en 2^{ème} phase au niveau 2.

Cette équipe constitue la relève de nos équipes séniors et sera engagée en accession région pour la saison 2026-2027.



A l'honneur aussi, toutes les autres équipes :

- Les séniors masculins 1 terminent à une belle 4^{ème} place en DM2 et manquent la montée d'un rien
- Belle performance aussi de l'équipe sénior 3 masculine qui termine dans la première partie du classement
- Les séniors féminines 1 ont décroché leur maintien en PRF
- Les U13F 1 et 2 terminent dans le haut du classement, tout comme les U13M
- Même s'il n'y a pas de classements dans les catégories U9 et U11, soulignons les très bons résultats de nos 9 équipes de notre école de basket qui ont été engagées en compétition.

Les résultats sont plus qu'encourageants et récompensent le formidable travail accompli lors des nombreuses séances d'entraînements tout au long de la saison ainsi que lors des stages.

Nos jeunes ont aussi participé à la fête du minibasket au palais des sports à Mulhouse au mois de juin et ont porté haut les couleurs du JAB

- A noter aussi la participation de nos équipes de jeunes à des tournois 3C3 avec les U11F qui clôtureront leur saison 2026-2027 par un tournoi 3C3 début juillet à Mulhouse.

Grand bravo à toutes les 23 équipes, au joueuses, joueurs, entraîneurs, encadrants, arbitres, supporters, dirigeants qui ont permis d'obtenir ces résultats qui récompensent tout le travail de l'ombre de nos bénévoles.

NOTRE ECOLE DE BASKET LABELISEE 3 ETOILES PAR LA FFBB



Notre école de basket vient d'obtenir le label 3 étoiles école française de mini-basket décerné par la FFBB. Cette haute distinction récompense le formidable travail qui a été accompli par la commission mini-basket et les entraîneurs du JAB sous la houlette d'Isabelle Muller.

Le JAB est la 3^{ème} structure dans le Haut-Rhin à obtenir ce label après Berrwiller et 3 Pays.

La remise officielle se fera lors d'une cérémonie à l'automne en présence des élus locaux, des représentants des instances (FFBB, ligue, comité départemental), des dirigeants, entraîneurs et joueurs du JAB et sera l'occasion de mettre en valeur nos jeunes et le formidable travail de nos encadrants.

UNE MEDAILLE D'OR DEDIEE A TOUS LES BENEVOLES

Yves Muller, président de l'ASH depuis 2008, s'est vu remettre récemment par le vice-président de la Fédération Française de Basket-Ball et président de la Ligue du Grand Est la médaille d'or de la FFBB qui récompense le fruit de nombreuses années de bénévolat.

Lors de la remise de la récompense, notre président a dédié cette médaille à tous les bénévoles sans qui rien n'était possible mais grâce à qui notre association sportive arrive à accomplir de belles choses.



Bel été à toutes et à tous avec d'excellentes vacances bien méritées.

Rendez-vous en septembre pour continuer à écrire l'histoire 😊



Sapeurs-Pompiers Heimersdorf

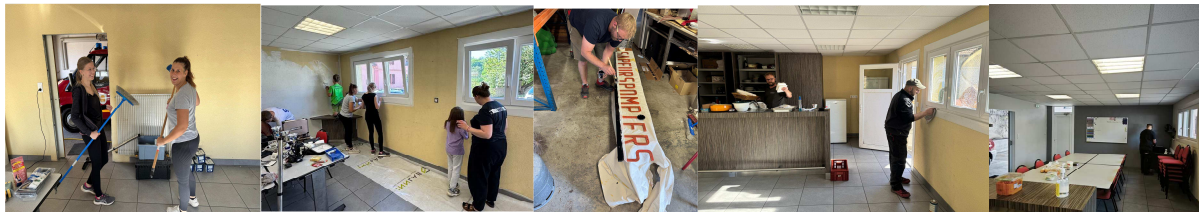
Avant de commencer, je souhaiterais avoir une pensée pour 2 de nos membres honoraires qui nous ont quittés en ce début d'année.

- Le sergent honoraire Helterlin Alphonse qui nous a quittés le 22 janvier
- Le sergent honoraire Heinis Bernard qui nous a quittés le 28 juin



Nous garderons de tous les 2 le souvenir de membres impliqués et dévoués à notre corps et à notre amicale.

Ce printemps aura été l'occasion pour les membres de notre amicale de se retrouver pendant 2 jours afin de donner un coup de neuf à notre dépôt. Les pompiers ainsi que les familles ont tous mis la main à la pâte et le résultat est exceptionnel.



Cette année, 3 de nos jeunes sapeurs-pompiers qui suivent leur cursus sur Hirsingue vont passer leur brevet de cadet pour rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers actifs. Leur examen aurait dû avoir lieu ce samedi 27 juin mais a été reporté pour cause de canicule au 5 septembre. Nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite pour cette dernière épreuve. Mais nous ne doutons pas d'eux au vu de leur implication et leur sérieux dans la préparation de cet examen. Ils ont tous déjà validé avec brio la partie sportive et leur formation au prompt secours.

Pour les jeunes entre 11 et 15 ans, il est possible de rejoindre les rangs des jeunes sapeurs-pompiers de Hirsingue à partir de septembre. Pour cela il suffit de remplir un dossier de candidature à l'adresse suivante : hirsingue.jsp68.fr

Et si vous avez entre 16 et 55 ans, les sapeurs-pompiers recrutent également. Que ce soit pour l'ensemble des missions ou uniquement du secours à personne. Vous pouvez prendre contact avec moi pour tout renseignement.

Manifestations de l'amicale

Cette deuxième partie d'année va être marquée par plusieurs manifestations organisées par notre amicale.

- **Le dimanche 19 juillet à 19 h30** au plateau sportif, dans le cadre des animations « *Un été dans le Sundgau* » organisée par la Communauté de Communes Sundgau, nous serons présents pour vous proposer une buvette et des grillades lors de la représentation de la pièce « *Feu madame Singer* »
- **Le samedi 17 octobre à partir de 19h30** nous organisons notre 3^{ème} soirée années 80-90-2000 Fluo à la salle polyvalente animé par Alex DeeJay. Tarif d'entrée 12 euros sur place et 10 euros en prévente sur le site HelloAsso. Flashez le QR code pour accéder à la billetterie ou à cette adresse :

<https://www.helloasso.com/associations/amicale-des-sapeurs-pompiers-de-heimersdorf/evenements/soiree-annee-80-90-2000-fluo>



- **Le 21 novembre** aura lieu notre traditionnel LOTO
- **Le 5 décembre** nous passerons dans l'après-midi vous proposer nos calendriers 2027, qui sauront une nouvelle fois vous surprendre.

Il me reste désormais à vous souhaiter de belles vacances au nom du corps et de l'amicale des sapeurs-pompiers.

Lieutenant Manuel Sanner
Chef de corps

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE HEIMERSDORF

L'actualité de ce printemps a été marquée pour notre amicale par la première des deux collectes organisées à Heimersdorf. Celle-ci a eu lieu le 8 avril. 41 donneurs se sont déplacés, un chiffre assez modeste, mais malgré tout encourageant, si on considère les 7 personnes qui se sont présentées pour un premier don (dont 4 ont pu effectivement donner leur sang ce jour-là). Les donneurs ont pu profiter d'une collation généreuse (tourte avec salade).



Nous espérons revoir ces nouveaux donneurs...et les autres pour notre prochaine collecte qui aura lieu

le Vendredi 10 juillet 2026

à la salle polyvalente de Heimersdorf.

Nous serons alors au début des vacances scolaires, période habituellement difficile pour le don de sang, en raison de besoins qui restent importants, et d'une fréquentation moindre des collectes. Les nombreux jours fériés et pont du mois de mai ont impacté le nombre de collectes. Raison de plus pour se mobiliser afin de reconstituer les réserves de produits sanguins.

Si vous ne pouvez pas venir à notre collecte, et que vous avez un peu de temps, avez-vous pensé au don de plasma ?

Le plasma, c'est la partie liquide du sang dans laquelle circulent les cellules sanguines : globules rouges, globules blancs et plaquettes. Il contient des protéines d'un intérêt thérapeutique majeur pour les patients, délivrées sous forme de médicaments ou par transfusion. Ainsi, les dons permettent à des milliers de malades d'aller mieux et d'améliorer leur quotidien. Il s'agit d'un enjeu vital en matière de santé publique. Le don de plasma se fait en maison du don (pour le Sud Alsace, c'est au Hasenrhain), sur rendez-vous. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le site de l'EFS, où vous pourrez vérifier votre éligibilité et prendre rendez-vous.

Pour information, si vous ne pouvez pas donner de sang total à cause d'un déficit en fer, le don de plasma reste possible, puisque les autres composants du sang sont réinjectés au donneur. Il est également possible de donner plus souvent du plasma que du sang total.

Pour finir, un petit tour dans mes archives, avec quelques photos d'un repas de l'Amicale
qui avait eu lieu au café Stierlin en 1981.



Bel été à toutes et à tous !

Pour l'Amicale des donneurs de sang, René Brand.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur René Brand le 27 juin 2026.

Avec passion et fidélité, il a participé pendant de très nombreuses années au bulletin communal, en rédigeant des articles au nom de l'Amicale des Donneurs de Sang de Heimersdorf.

Nous le remercions très sincèrement pour son engagement au service de notre village.

Au revoir René et Merci !

Le héron cendré

« *Ardea cinerea* »

Le héron cendré est le plus grand des hérons de France. Il fait partie des ardéidés, ces grands échassiers que l'on rencontre le plus souvent près de l'eau. Bien qu'il affecte les milieux aquatiques, le héron cendré n'hésite pas à chercher sa nourriture dans les champs fraîchement labourés ou les prés qui viennent juste d'être fauchés. C'est là qu'il trouve de quoi satisfaire son appétit : petits rongeurs, batraciens et limaces à défaut de poissons.

Ci-dessous un héron cendré qui prend son envol depuis un étang.



Si cet échassier fréquente les zones cultivées, c'est avant tout un grand amateur de pêche dont les étendues d'eau et les rivières sont la priorité. Très friand de poissons, il n'est pas très bien vu par les pêcheurs qui le considèrent comme un fervent concurrent, souvent à tort.

Le héron cendré a un poids de 1,6 à 2 kg – une envergure de 175 à 195 cm –

une longueur de 90 à 100 cm – une longévité de 25 ans.

En février débute la ponte pouvant aller jusqu'en juillet. La femelle pond entre 3 et 5 œufs et la couvaison dure 25 à 28 jours.

Il niche dans les arbres formant des colonies de plusieurs nids situés les uns à côté des autres, ce sont des héronnières. Très fidèles à leur colonie dans laquelle ils sont nés, ils reviennent chaque année pour y nicher et se reproduire. Ce sont les mâles arrivés en premiers qui choisissent les meilleurs emplacements avant de courtoiser les femelles. Dès que les couples sont formés, les nids sont confectionnés ou remis en état. La femelle se charge de mettre en

place les brindilles apportées par le mâle. Après la naissance des petits, ce sont les deux parents qui se relaient pour s'occuper d'eux.

Le héron cendré, qui jadis était très persécuté, est protégé depuis 1974. L'espèce est actuellement bien représentée (environ 27774 couples lors d'un recensement en 2020). Sa population a quand même connu une légère baisse depuis 2014.



Quelques images du héron cendré. Les photos ont été prises en Petite Camargue Alsacienne à Saint-Louis et aux Etangs Nérac à Saint-Ulrich.



Le héron cendré n'est pas le seul de son espèce que l'on peut rencontrer dans notre région.

Avec lui, le Héron pourpré (*Ardea purpurea*), le Héron bihoreau (*Nycticorax nycticorax*), le Héron garde-bœuf (*Bubulcus ibis*), le Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*), le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), le Grand butor (*Butor étoilé*) (*Botaurus stellaris*) ainsi que deux Aigrettes : la Grande aigrette (*Casmerodius albus* ou *Egretta alba*) et l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*). Certains de ces échassiers sont assez rares et difficilement observable.

Tous ces oiseaux vivent à proximité des zones humides.

*Article et photos proposés par Christian DIEBOLT,
membre de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)*

Notre histoire



Oh là l'aubergiste !

L'Auberge Belle Vue



M. Valentin WEBER, originaire d'Abreschwiller (Moselle) a sollicité l'ouverture d'un débit de vin le 19 avril 1926 au 10, rue de Feldbach à Heimersdorf.

Un peu plus tard, il y a rattaché une épicerie.

Avec une charrette, attelé d'un cheval, il allait de village en village pour vendre des denrées épicières.

Par la suite, son fils Robert a pris la succession de l'épicerie-café. Il l'a exploité avec Marguerite MUNCH avec qui il s'est marié le 8 juin 1933. Après la guerre 39-45, il a continué les tournées avec une camionnette et ce jusqu'en 1951, année de sa mort.

Marguerite continuera à exploiter le café et l'épicerie aidée par sa nièce Micheline. Dès l'âge de 10 ans, Micheline donnait un coup de main à sa tante après l'école. Marguerite et Robert n'ayant, quant à eux, pas eu d'enfant.



A l'épicerie on trouvait un peu de tout :

- Denrées épicières
- Mercerie
- Affaires scolaires

et autres trésors bien utiles aux habitants de Heimersdorf.

Nos anciens se souviennent probablement encore du signal sonore qui indiquait l'ouverture de la porte de l'épicerie.

En 1966, la salle de café a été agrandie pour permettre, entre autres, aux sociétés locales d'avoir une salle pour les lotos, les concours de belote, les bals très prisés ou les fêtes de Noël.

En 1978, Micheline a repris le commerce mais Marguerite restait présente à ses côtés jusqu'à la fermeture de l'épicerie en décembre 1984.

Micheline a cessé d'exploiter le café en mars 1985.

Marguerite est décédée le 13 avril 1993 à l'âge de 87 ans.

En automne 1986, l'ensemble sera transformé en pizzeria et dans un premier temps mis en location.

Micheline reprend les rennes le 5 août 1999 jusqu'au 31.12.2011 en tant que responsable de la pizzeria, secondée par son mari Jean-Paul et assistée d'une serveuse à plein temps et de quelques extras.



De nombreux habitués sont devenus des amis et Micheline garde de bons souvenirs de cette période.

Le 31 décembre 2011 ce fut la fermeture définitive du restaurant.

Le bâtiment actuel accueille aujourd'hui 4 appartements.

Les rimes du village

SOIR D'ORAGE À HEIMERSDORF

J'aime les orages d'été sur mon petit village,
Les soirs de juillet lorsque le tonnerre fait rage.

J'aime voir les éclairs dans un beau ciel tourmenté,
Entendre chanter la pluie dans mon jardin.

J'aime humer la terre chaude aux effluves envoûtantes,
Observer les gouttes d'eau au soleil, scintillantes.

J'aime encore voir tout danser sous un vent d'été,
Se pencher le pin autant que le petit rosier.

Le son du ruissellement est incomparable :
Pavés, gouttières... symphonie plus qu'agréable.

J'aime les orages d'été sur mon charmant village,
Les soirs de juillet quand la nature est sauvage.

J'aime aussi entendre le doux chant des rares oiseaux
Qui osent sous cette pluie chanter que ce monde est beau.

J'aime également savourer, derrière mes carreaux,
Le bouillonnement des nuages ; Dieu !, quels sacrés flots !

J'aime cette pluie salvatrice pour la vie végétale
Que j'entends aspirer l'onde pure avec régal.

Ces soirées de forte douceur, douces langueurs
M'inspire un timide, discret, mais réel bonheur.

J'aime les orages d'été sur mon mignon village,
Les soirs de juillet lorsque le tonnerre fait rage.

C.Euvrard

HAIKU : Chaleur étouffante
 La beauté de toutes ces fleurs
 Me réoxygène !

C.Euvrard

CITATION :

Pendant la canicule, nombre de personnes s'écrient : « C'est effrayant, il y a 35° à l'ombre »
Mais qui les oblige à rester à l'ombre ?
Pierre Dac.



Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau »

Messes du 4 juillet au 11 octobre 2026

(sous réserve d'éventuels changements)

Samedi 4 juillet	18h Riespach	
Dimanche 5 juillet	10h Heimersdorf	<i>Fête patronale Sts Pierre et Paul</i>
Samedi 11 juillet	18h Bettendorf	
Dimanche 12 juillet	10h Grentzingen	
Samedi 18 juillet	18h Hirsingue	
Dimanche 19 juillet	10h Feldbach	<i>Fête patronale St Jacques</i>
Samedi 25 juillet	18h Ruederbach	
Dimanche 26 juillet	10h Hirtzbach	<i>Fête de Ste Afre</i>
Samedi 1 ^{er} août	18h Heimersdorf	
Dimanche 9 août	10h Riespach	
Samedi 15 août	10h Bettendorf	ASSOMPTION
Dimanche 23 août	10h Grentzingen	
Dimanche 30 août	10h Feldbach	
Dimanche 6 septembre	11h Hirsingue	<i>Fête de la Communauté de paroisses</i>
Samedi 12 septembre	18h Heimersdorf	
Dimanche 13 septembre	10h Bettendorf	<i>Fête patronale Ste Croix</i>
Samedi 19 septembre	18h Grentzingen	
Dimanche 20 septembre	10h Hirtzbach	<i>Fête patronale St Maurice</i>
Samedi 26 septembre	18h Ruederbach	
Dimanche 27 septembre	10h Riespach	<i>Fête patronale St Michel</i>
Samedi 3 octobre	18h Hirsingue	
Dimanche 4 octobre	10h Feldbach	
Samedi 10 octobre	18h Hirtzbach	
Dimanche 11 octobre	10h Ruederbach	

Toutes les actualités de la Communauté de Paroisses sur le site www.coeur-du-sundgau.fr

Contact :

- Père Vincent Fréchin au 06.80.08.77.30
Presbytère : 4 place de l'église à Hirsingue – Tél : 03.89.40.51.62
Permanence le mercredi de 9h30 à 11h30



Informations pratiques



MAIRIE

2, rue de Ruederbach

68560 HEIMERSDORF

Tél 03 89 40 51 51

heimersdorf.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.heimersdorf.fr

Ouverture du secrétariat :

- Lundi : 9h à 11h30
- Mardi : 16h à 18h
- Jeudi : 9h à 11h30

Permanence du Maire sur rendez-vous.

Ecole élémentaire *Les Abeilles* : 03 89 07 14 80

Trésorerie d'Altkirch : 03 89 40 01 97

Conciliateur de justice du tribunal judiciaire de Mulhouse
Permanences à Altkirch et Ferrette.

Pendre contact avec la Mairie d'Altkirch au 03 89 40 00 04
ou la Mairie de Ferrette au 03 89 40 40 01

Communauté de Communes Sundgau

Quartier Plessier Avenue du 8^e régiment de Hussards

BP 19 – 68131 ALTKIRCH Cedex

Tél 03 89 08 36 20

Tri et déchets : 03 89 08 36 24 bien-trier@cc-sundgau.fr

Eau (dysfonctionnement du réseau d'eau ou fuite) : 03 89 25 83 21 canalisations@cc-sundgau.fr

Questions Urbanisme : 03 89 40 24 24 ads@cc-sundgau.fr

Enfance et Jeunesse : 03.89.25.53.86 enfance@cc-sundgau.fr

URGENCES

Samu 15

Pompiers 18

Police Secours 17

Appel d'urgence européen 112

Gendarmerie d'Altkirch 03 89 88 55 55

Brigade Verte 03 89 74 84 04

Collecte des déchets

<u>Ordures ménagères</u>	<u>Cartons/papiers</u>	<u>Biodéchets</u>
Juillet Lundis 6 et 20	Juillet Lundis 13 et 27	Tous les lundis matins
Août Lundis 3, 17 et 31	Août Lundis 10 et 24	
Septembre Lundis 14 et 28	Septembre Lundis 7 et 21	

HORAIRES DECHETERIES

Pour les 3 déchèteries ALTKIRCH, ILLFURTH et WALDIGHOFFEN :
du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le mardi à Illfurth ;
le **samedi** de 9h à 18h en continu.
Attention en période de Canicule les horaires peuvent varier

Permanence Ligue contre le Cancer

La Communauté de Communes a ouvert une permanence de la Ligue contre le Cancer du Haut-Rhin,
tous les jeudis de 9h à 12h30 au pôle médico-social Les Tilleuls, 1 ruelle des Tilleuls à Altkirch.

Pour toutes informations, veuillez prendre contact avec Madame Véronique PATAT au 06 80 35 23 37
ou veronique.patat@ligue-cancer.net

Le guichet France Services à Ferrette vous accueille

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h- 12h et 13h-16h

Mardi : 9h-12h et 14h-17h

Mercredi : 8h-12h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 13h-17h

France Services Ferrette 46 rue du Château 68480 Ferrette

Vous pouvez joindre le guichet France Services au 03.67.24.68.04 ou par courriel ferrette@france-services.gouv.fr

